

AMAP des Paniers du Chablais

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 22 novembre 2024

Au total : 24 adhérents présents sur 84, 11 adhérents excusés ayant donné pouvoir

Rapport moral de l'association

Comme chaque année désormais, notre AMAP a connu quelques **changements en 2024** et en connaîtra **d'autres pour 2025**. De nouveaux partenaires, à savoir : Camille CHEVALLET et Rémi VALHIER pour le miel et le GAEC de la Pensée sauvage pour les liqueurs et aromates. Également, **les Pâtres des reines sont arrivés** des Gets pour remplacer les Rouquines dans la fourniture de produits laitiers pour notre AMAP. La passion pour son métier et l'engagement de cette exploitation pour sauvegarder la race d'Hérens a particulièrement motivé notre choix.

Comme on le sait, la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Si la situation semble se stabiliser enfin pour certains producteurs, pour d'autres l'année 2024 restera une année difficile.

En effet, après deux années de sécheresse, le printemps et l'été très pluvieux de 2024 ont été très difficiles à gérer pour nos **marâchers**, à travailler au quotidien dans l'humidité. Diverses hypothèses que **Sébastien** nous présentera sont à l'origine d'une forte baisse de la disponibilité en poissons dans le lac. Heureusement les écrevisses sont venues sauver la mise. Des inquiétudes et pas des moindres également pour **Emmanuel** qui a accusé une spectaculaire chute de ponte en cours d'année, heureusement rapidement rétablie lorsqu'il en a trouvé la cause. Enfin, si le **Fournil de Langin** est monté en puissance ces dernières années, le départ d'une partie de la main d'œuvre a encore entraîné un surcroît de travail pour Lucile et Bruno.

Côté conseil d'administration, encore merci au bureau et aux référents toujours aussi investis et qui savent être réactifs face aux divers changements (cf. supra) que connaît notre AMAP. **De nouvelles personnes** sont rentrées officieusement cette année : merci à Tristan et Florent qui ont déjà été bien sollicités. Toutefois, **une personne sort cette année**, à savoir Odile, qu'il faudra remplacer. Un grand merci à Odile pour son investissement et avoir fait le relai auprès d'Aurélie puis Pauline, en tant que référente pour les produits laitiers de vache.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Bilan 2024 et présentation 2025 de l'activité de nos producteurs

Chaque producteur présente son activité de l'année.

Pain (produit par le Fournil de Langin)

2024 : encore une année à flux tendu mais un travail récompensé

Le Fournil de Langin c'est 23 adhérents au sein de l'AMAP en 2024.

Lucile informe qu'un système via un lien Framiform sera proposé pour les contrats 2025 pour plus de simplicité, le site Internet étant trop lourd dans son fonctionnement.

Le Fournil a reçu à nouveau cette année le prix Récompensa d'Evian nouvelle saveur pour son pain au sarrasin et son pain aux noix.

L'année 2024 a vu le départ de deux personnes, à l'origine d'une année encore à flux tendu alors que le Fournil, après avoir fait l'investissement dans un four plus grand, devrait se rapprocher aujourd'hui d'un rythme de croisière.

2025 : avancement du projet de la ferme Rolland et communication

Le projet de la ferme Rolland évolue et le Fournil se prépare au changement d'échelle et au déménagement à la Ferme Rolland à Perrignier.

L'équipe a par ailleurs intégré Charlotte en apprentissage jusqu'en juillet 2025 pour le développement de la communication.

Question sur le projet de fabrication de brioches : Lucile fait savoir qu'en raison du départ de personnel cette année, même s'ils l'ont toujours en tête, le projet n'a pu aboutir.

Farine (produite par le GAEC du Regain)

Jean-François MATHIEU fait savoir que la production de céréales a été compliquée cette année, avec un faible rendement en raison des difficultés pour réaliser les semis fin 2023. En conséquence, il a été difficile de finir l'année. En revanche, le semi de cette saison a été bien meilleur.

Œufs (poules élevées par Emmanuel CALARESU)

2024 : une grosse frayeur et un peu de perte

- 250 poules au sein de l'exploitation ;
- Emmanuel a réalisé beaucoup de confitures cette année qui seront proposées à l'AMAP pour la fin d'année ;
- il a connu cet été un problème au niveau du grain qui a entraîné une baisse vertigineuse de la production d'œufs, qui est vite remontée une fois le problème détecté et le mélange de grains modifié. Les distributions annulées ont désormais été rattrapées mais l'opération s'est soldée globalement par un manque à gagner ;
- visite de l'exploitation par les adhérents de l'AMAP le 6 juillet avec une météo maussade mais une matinée conviviale avec dégustation de confitures.

Pour 2025 : Emmanuel se prépare à se lancer dans la culture du chanvre. Les fleurs seront utilisées en macérat et les graines pour la farine et l'huile.

Poisson (pêché par Sébastien HYACINTHE)

2024 : une année très difficile :

- Sébastien précise que les années sont de plus en plus difficiles pour disposer de poisson en quantité. La situation est difficile physiquement et moralement pour lui. Alors qu'habituellement il comptait les mauvaises distributions, ce sont désormais les bonnes distributions qu'il compte ;
- il doit cibler les espèces présentes dans un lac qui se réchauffe, ce qui l'amène à travailler la perche ou autres poissons qui demandent davantage de préparation et passer ainsi 4/5^{ème} de son temps au laboratoire plutôt qu'1/3 d'ordinaire ;
- les raisons qui expliquent cette situation sont diverses et multiples :
 - augmentation de la température du lac d'où une mauvaise production et un manque de nourriture ;
 - des saisons moins marquées ;
 - le développement humain : des facteurs régulant le système lacustre maîtrisés par l'Homme ;

- un manque de phosphore entraînant un manque de nourriture et en conséquence une chute énorme des quantités de féra et une chute plus légère de celles des perches mais avec un retard de croissance ;
- gestion de la pêche : les scientifiques, la police, les agents territoriaux, les représentants des pêcheurs échangent mais il reste difficile de sentir des idées portées par tous ;
- Sébastien évoque également le système des paniers aidés mis en place cette année à son initiative qui a donné satisfaction et qu'il aurait aimé poursuivre : 4 paniers aidés pour notre AMAP, à hauteur d'environ 25 % du prix du panier pour l'adhérent aidé.

2025 : arrêt de l'entreprise

Pour les raisons précédemment évoquées, Sébastien a pris la décision difficile de mettre fin à son entreprise. Il a toutefois des projets en tête pour la suite.

Il remercie chaleureusement les adhérents pour toutes ces années à le soutenir.

Sébastien est remercié à son tour pour son travail et d'avoir fourni l'AMAP en poisson durant de nombreuses années. Disposer de poisson du lac au sein d'une AMAP était un vrai confort. L'AMAP a particulièrement apprécié son engagement pour la préservation et le respect du milieu.

Légumes (produits par le GAEC On sème)

2024 : encore une année très difficile

Cédric fait savoir qu'une fois de plus, cette année a été très éprouvante avec un printemps très pluvieux et trop d'eau dans les champs, d'où une pression très forte des ravageurs (limaces) et la perte de séries de 1 200 salades et 600 courgettes.

Un rattrapage se fait heureusement sur l'automne.

Point positif, la réserve d'eau a pu être utilisée toute l'année, diminuant fortement la facture d'eau.

Chiffre d'affaire équivalent à celui de l'an passé.

Cédric fait part de difficultés en interne et de désaccord sur l'évolution du GAEC avec l'un des associés. Aussi, il annonce sa sortie du GAEC à partir de janvier 2025, ainsi que celle de Mikias.

Toutefois, le GAEC poursuit son existence avec Falko. Cédric précise que les contrats seront bien honorés cette année.

L'AMAP remercie Cédric et ses associés pour le travail important fourni durant ces 4 années pour produire entre autres les légumes de l'AMAP. Elle reconnaît que le maraîchage est un métier très difficile et met en avant tout l'investissement de Cédric, Falko et Mikias pour équiper le GAEC, notamment dans la construction du bassin de rétention.

Elle souhaite à Cédric pleine satisfaction dans son nouvel emploi.

Marie-Pénélope annonce que suite à l'annonce du départ de Cédric et Mikias cet automne, le conseil d'administration (CA) s'est inquiété sur le devenir du GAEC et en conséquence celui de l'AMAP. Elle s'est donc tournée vers Falko pour en savoir davantage sur ce sujet.

Falko a fait connaître les nouvelles conditions :

- plus de distribution sur toute l'année, donc baisse du nombre de distributions à l'année ;
- forte attente sur l'aide au champ -> malheureusement, trop peu d'adhérents de l'AMAP des Paniers du Chablais vont aider au champ. Même si cette aide constitue le principe même de l'AMAP, force est de constater que nous n'arrivons pas à répondre à cette demande.
- distribution le vendredi remise en cause.

Aussi, le **CA a fait le choix de mettre fin à notre partenariat avec le GAEC On sème pour se tourner vers un autre maraîcher**, tout en s'étant assuré au préalable que cela ne mettait pas en difficulté Falko.

Cinq maraîchers ont donc été rencontrés, pour la plupart insuffisamment dimensionnés pour fournir notre AMAP. Le choix s'est donc porté vers le Potager des Fourches, plus particulièrement pour les raisons suivantes : distribution sur toute l'année, pratiques en accord avec les principes de l'AMAP et agriculture biologique, peu de besoin d'aide aux champs, beaucoup de transformation (permet de compenser les périodes de faible production).

2025 : arrivée du Potager des Fourches

Antoine FUSI présente le GAEC du Potager des Fourches (cf. présentation Power point), à savoir :

- exploitation née du rachat d'une partie de l'exploitation de Denis DUTRUEL à Publier,
- problème du morcellement -> sites d'exploitation répartis sur Fessy, Bons, Perrignier et Margencel ;
- pépinière pour la production de leurs propres plants ;
- transformation des excédents (~30 produits) ;
- agriculture biologique en totalité, intensive (enchaînement des cultures) ;
- diversité -> ~50 espèces différentes et plusieurs variétés ;
- fertilisation organique -> utilisation de fumiers locaux, paillage, engrais vert ;
- lutte biologique (insectes) mais surtout du préventif (huiles essentielles et purins), pas d'utilisation de pesticides ;
- désherbage mécanique (motobineuse) ;
- produits : légumes, petits fruits, plants et produits transformés ;
- commercialisation -> 80 % marchés (Morzine, Sciez, le Lyaud, Abondance), 10 % AMAP, 10 % professionnels magasins.

Le Potager des Fourches proposera en outre 3 tailles de paniers (petit, moyen, grand). Il est question de proposer également un panier découverte sur 9 semaines. Proposition intéressante mais qui mérite d'être réfléchié notamment sur le plan de la charge administrative qu'il peut nécessiter.

Produits laitiers de vache (réalisés par Valentin et Pauline ANTHONIOZ)

Suite au départ des Rouquines, cette année a vu arriver les Pâtres des reines au mois de mai.

19 contrats ont déjà été pris cette année. Pauline a fait savoir qu'elle était satisfaite du partenariat avec l'AMAP et espérait davantage de contrats en 2025 sur une année complète.

Pauline a malheureusement dû s'absenter lors de l'AG du fait d'un imprévu de dernière minute et la présentation est faite par Marie-Pénélope -> cf. Power point.

Remarque sur le panier qui ne permet pas de commander uniquement des yaourts. Il est précisé que les AMAP sont le seul mode de commercialisation de l'exploitation. Aussi, le panier permet d'écouler les fromages qui sont produits lorsque la production est trop faible ou lors de la période estivale durant laquelle il n'y a pas de distribution.

Produits laitiers de chèvre (réalisés par Sylviane et Noémie COLLET du GAEC du Clos aux chèvres)

Noémie est en charge de la production au Clos aux chèvres et connaît des journées bien remplies avec deux traites par jour et la transformation.

Elle précise que la saison a été compliquée avec la météo humide et les chèvres qui n'aiment pas la pluie. La production a été moyenne avec 50 % de perte et la saison touristique mauvaise.

Le GAEC a rencontré également cette année des difficultés de personnel, avec un seul saisonnier embauché sur deux prévus, qui plus est, est parti en milieu de contrat. Noémie a donc dû assurer 2 ETP, soit près de 70 h de travail/semaine. L'exploitation a en outre reçu un contrôle de l'inspection du travail qui ne s'est pas révélé positif en raison de la situation de surcroît de travail et d'une méconnaissance du métier par l'organisme. Noémie s'avoue découragée et regrette que la prise de responsabilité des agriculteurs ne soit pas valorisée.

Elle ajoute que le soutien des quatre AMAP que le Clos aux Chèvres fournit est très important. « Il nous permet d'avoir un peu d'avance de trésorerie et de savoir que des gens croient en ce qu'on fait ».

Elle présente enfin le livre qu'elle a écrit avec une illustratrice, « Gamine dans les alpages », déroulant son autobiographie qu'elle a eu l'occasion de raconter à ses enfants, sorti en avril.

Nos partenaires

Deux nouveaux partenaires sont arrivés cette année, à savoir Camille CHEVALLET et Rémi VALHIER pour le miel, ainsi que le GAEC de la Pensée sauvage pour les liqueurs et aromates.

Miel et gourmandises : Rémi et Camille présentent leur exploitation. Ils précisent qu'en plus du miel, ils produisent de la gelée royale depuis cette année. Leur exploitation a débuté en 2022 après une année de formation à Hyères.

L'hiver est en partie consacré à la fabrication du matériel. L'été, Rémi et Camille gèrent les colonies et réalisent la sélection génétique. La démarche pour l'obtention du label bio AB reste à venir.

Ils disposent de 24 petits ruchers et pratiquent la transhumance, leur stratégie étant d'optimiser les emplacements pour amener les ruches vers la ressource, après laquelle ils courent au printemps et en période estivale. Les secteurs sont définis au dernier moment (la veille pour le soir). 21 emplacements ont été retenus, situés dans la Drôme, l'Ain et en Haute-Savoie.

Question sur la problématique du frelon asiatique : Rémi répond que celui-ci a été moins présent que les années précédentes, 2024 ayant été une année peu propice à son développement avec une météo très humide. On constate également moins de pression du frelon en Haute-Savoie que dans d'autres secteurs.

Rémi ajoute que l'exploitation est toujours en recherche d'emplacements pour s'adapter aux conditions et que la pose et gestion des ruches amènent peu d'impacts sur les parcelles. En échange, des pots de miel sont donnés au propriétaire en fin de saison.

Question sur le traitement du varoa : lutte contre le varoa à l'aide de l'acide oxalique, molécule organique acceptée en agriculture biologique.

Jus de pommes et cie (réalisés par Maëliiss PAULY à Habère-Poche) : 3 distributions en 2024 (octobre, novembre et décembre). Maëliiss a fait le choix de venir plus régulièrement cette année sur la période d'octobre à avril. Cela permet aux adhérents de disposer de fruits bien conservés et de limiter le stockage des pommes et jus de fruits chez soi, ce qui contraignait certains adhérents.

Distribution à venir en décembre accompagnée des **préparations à base de plantes et fleurs** d'Audrey.

Agneau (produits par la Bergerie des Roches à Burdignin) : pas de distribution cette année en raison d'un manque de temps pour l'organiser.

Liqueurs et aromates : 2 distributions (septembre et novembre).

Rapport financier de l'association

Florent présente les comptes de l'association (cf. présentation Power point).

Au 22/11/2024, 630 € de dépenses pour 1 170 € de recettes (les adhésions) et un **solde de 5 096 €**, ce qui offre un bilan positif.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Vie de l'association

L'AMAP des Paniers du Chablais a participé cette année aux événements suivants :

- 16 mars -> marché de producteurs et créateurs au lycée des Trois vallées ;
- 7 septembre -> forum des Associations de la ville de Thonon -> gros succès, énormément de monde est venu se renseigner sur le stand de l'AMAP.

En outre, quatre AMAPéros ont été organisés cette année en mars, juin, juillet et septembre.

Partenariat

Marie-Pénélope informe que l'association La Passerelle a mis fin à son partenariat avec l'AMAP (les paniers non récupérés par les adhérents étaient donnés à l'association) en raison de son nouveau partenariat avec le CASAC (Collectif des Acteurs de la Solidarité Alimentaire du Chablais) et l'organisation d'un petit marché en interne avec des légumes de producteurs bio.

Adhésions

Florent informe que l'AMAP a adhéré cette année à la Maison des associations de la ville de Thonon, adhésion gratuite qui doit permettre d'offrir des facilités aux associations (prêt de salle et autres).

Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

Elections

Odile ANTONI sort et ne se représente pas.

Se présentent Florent BOURGOGNON et Tristan COUZIN, déjà entrés officieusement en cours d'année au conseil d'administration, notamment Florent pour assurer la fonction de trésorier. Ils sont élus à l'unanimité.

Aucun membre ne se présentant, la nouvelle composition du conseil d'administration est la suivante : Chloé BOUCHIER, Florent BOURGOGNON, Tristan COUZIN, Marie-Laure GARIN-NONON, Emily GROUPI, Marie-Pénélope GUILLET et Margot MEYNET.

L'assemblée est levée à 21h30

Le 2 janvier 2025

Marie-Pénélope GUILLET,
Présidente

